

Recherches sociographiques



Annick GERMAIN (dir.), *L'Aménagement urbain, Promesses et défis*

Vito Ahtik

Volume 34, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056758ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056758ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ahtik, V. (1993). Compte rendu de [Annick GERMAIN (dir.), *L'Aménagement urbain, Promesses et défis*]. *Recherches sociographiques*, 34(1), 175–179.
<https://doi.org/10.7202/056758ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

des conclusions que l'on peut tirer en raison du caractère indifférencié des sujets (par exemple, on y confond un fils qui visite sa mère une fois l'an avec la fille qui «trime» à temps plein auprès de son parent âgé). Enfin, au terme de l'étude, les auteurs émettent un avertissement: un État en difficulté financière pourrait être tenté de canaliser ses ressources essentiellement vers les personnes âgées isolées, ne bénéficiant pas de soutien familial. Or, selon eux, une telle façon de faire pourrait compromettre le soutien des familles. Bien que cette assertion soit séduisante, elle occulte le fait que le soutien aux aidants familiaux par l'État est actuellement peu significatif et que son retrait, pour regrettable qu'il soit, n'aurait pas pour effet la disparition des familles-providence. En effet, celles-ci accordent de 70 à 80% du volume d'aide aux aînés (dossier «Personnes âgées», Commission Rochon, 1987) et la contribution de l'État, dans bon nombre de cas, est relativement minime. Ce qui pourrait s'avérer souhaitable dans l'avenir, c'est le développement d'une stratégie où l'État serait au service des familles plutôt que l'inverse comme présentement. Les conclusions de Lesemann et Chaume nous convient tout naturellement à une telle perspective.

Jacques ROY

*Centre de recherche sur les services communautaires,
Université Laval.*

Annick GERMAIN (dir.), *L'Aménagement urbain, Promesses et défis*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 267 p.

Ce recueil d'articles, réunis par Annick GERMAIN, vient fort à propos remplir un vide, en amorçant un premier bilan de l'état actuel de l'aménagement au Québec. Toutes les contributions — hormis celle de Jean-Paul Guay — situent différentes études de cas par rapport au renouvellement des perspectives d'intervention dans le champ du développement urbain. Dans son introduction, la directrice du recueil avance que l'on se trouve peut-être devant l'émergence d'un nouveau paradigme.

L'article de Jean-Claude MARSAN décrit le cheminement sinueux du dossier de l'aménagement du Vieux-Port de Montréal durant les quinze dernières années. Après avoir rappelé les caractéristiques des propositions mises de l'avant par diverses firmes de consultants, l'auteur en vient à l'analyse du rôle joué par la Société du Vieux-Port depuis 1981. Celle-ci avait été investie d'une mission clairement définie, de prérogatives juridiques fortes; elle disposait d'un contrôle complet du sol et d'une enveloppe financière propre. Or, les stratégies flottantes de la Société, sa recherche de compromis — par l'intermédiaire d'audiences publiques et de consultations de professionnels — ne feront qu'aiguiser la polarisation entre les positions des porte-parole de la population et celles des investisseurs-promoteurs; en effet, les premiers réclament une utilisation exclusivement publique du site, tandis que les groupes privés prônent son développement immobilier et commercial. L'auteur juge sévèrement les effets de cette polarisation, qui se traduira par une succession de blocages du dossier, fort coûteux en temps et en argent. Pour l'avenir, il esquisse une stratégie par étapes: il propose d'abord des interventions urbaines légères et réversibles, portant sur l'usage récréatif du site

par le grand public; ensuite, il envisage la construction de bâtiments durables, qui pourraient soutenir une différenciation des fonctions urbaines. Il appelle, en outre, à l'inclusion, dans les études futures, de l'ensemble des îles et des deux faubourgs adjacents.

L'analyse est claire, le verdict sans ambages. Il me semble néanmoins que quelques éléments additionnels permettraient d'élargir le cadre d'explication. Premièrement, il faut souligner qu'aucune des instances publiques responsables n'a effectué d'étude sérieuse avançant des hypothèses quant aux rapports entre les fonctions économiques, sociales et culturelles, les usages collectifs et privés, les configurations physico-spatiales du Port et du reste de l'arrondissement-centre. D'autre part, il n'existait aucune plate-forme commune possible entre les groupes appelés à témoigner lors des audiences publiques, groupes que tout séparait du point de vue des objectifs fondamentaux, des intérêts et des ressources disponibles. Les architectes consultés en vue de dénouer une telle situation se trouvaient devant une tâche impossible: produire en hâte un plan d'aménagement d'ensemble qui aurait réconcilié des positions totalement contradictoires.

Une deuxième remarque concerne les villes qui ont été prises comme référence principale dans l'élaboration des propositions. En plus des cas de New York, Boston, Baltimore et Toronto, il conviendrait d'examiner également les exemples de Seattle, San Diego, Portland (Oregon), Barcelone, Rotterdam, Hambourg et quelques autres, qui, à un moment donné, se sont retrouvées dans une situation économique et urbanistique plus proche de la nôtre et qui ont adopté des options d'aménagement et des stratégies d'action bien plus pertinentes que la seule implantation de *festive markets*. Par ailleurs, en se contentant de trancher entre l'utilisation publique et privée du site, les propositions n'ont pas réellement abordé les questions touchant à sa vitalité et sa viabilité.

L'article de Denise PICHÉ analyse une série de projets urbains proposés depuis le début des années 1970, pour le centre de la ville de Québec et ses franges urbaines. Elle examine ces projets en se référant à deux critères théoriques: d'une part, elle renvoie aux thèses du design phénoménologique (qui consiste essentiellement en l'élaboration de préceptes pragmatiques pour une configuration physique tridimensionnelle, en fonction de l'image visuelle et des mouvements piétonniers, offrant ainsi un substrat matériel à la vitalité sociale); d'autre part, elle considère les apports du courant néo-rationnaliste (typo-morphologie urbaine, dégagée à partir des traces et de la sédimentation des faits architecturaux, témoins de la culture urbaine collective). En plus, l'auteure a recours à des critères opérationnels, tels la répartition des fonctions urbaines dans l'espace, l'intégration contextuelle des activités et des formes, les relations entre les diverses parties de la ville (centre-banlieue, ville haute et basse), les rapports entre les divers acteurs collectifs (administration de la ville, investisseurs privés et publics, habitants du quartier, etc.). Le bilan des projets examinés à la lumière de ces deux approches révèle de multiples initiatives avortées, des effets pervers, des retombées non désirables. En conclusion, l'auteure prône une jonction, voire une synthèse, entre les deux approches théoriques, afin d'aboutir à un équilibre entre la forme urbaine et la revitalisation des quartiers. Elle réclame également une meilleure adéquation entre le bâti résidentiel urbain et les caractéristiques économiques, professionnelles et sociales des résidents, présents et potentiels. Un projet, proposé dans le quartier Saint-Roch, est présenté à titre d'exemple type qui satisfait, même si ce n'est qu'à une échelle réduite, aux exigences postulées tout le long de l'article.

Cette exploration est riche, exemplaire. Les projets sont examinés en fonction d'une problématique articulée, avec un renvoi constant aux points de repère théoriques, pratiques et historiques. Une réserve cependant: à l'instar de Broadbent, l'auteure traite l'*Urban design*

américain et la *Tendenza* italienne comme deux solutions complémentaires du dessin urbain (dans le sens large de configuration urbaine). Or, ces deux approches reposent sur des ensembles de prémisses axiomatiques, de démarches analytiques et de pratiques d'aménagement totalement hétérogènes. La distance qui les sépare est telle que l'on ne saurait parler ni d'échanges ni de débats contradictoires sérieux entre les protagonistes des deux écoles.

Jean-Paul GUAY retrace les raisons du tournant historique du mouvement fonctionnaliste moderne vers le « retour à l'espace urbain » actuel. À ce propos, il examine surtout le rapport forme-usages, en insistant sur les différences fondamentales entre les prototypes de la ville européenne (intégrée, portant des empreintes fortes d'agréats de son passé historique, ainsi que des interventions globales volontaires) et de la ville nord-américaine (soumise principalement à la régulation du marché libre, donc éclatée et se refaisant continuellement d'une manière pragmatique). Cependant, les deux modèles sont menacés actuellement de perdre leur viabilité économique et sociale, et nombreuses sont les villes à s'investir dans leur propre reconstitution, avec des résultats variables.

Ce texte présente, tout comme celui de Madame Piché, un rappel utile d'un thème encore peu élaboré dans la littérature québécoise. Cependant, l'auteur reprend également à son compte le rapprochement des deux approches urbaines antagonistes déjà mentionnées. On peut se demander ce que penseraient les auteurs concernés par une telle assimilation.

Aurèle CARDINAL et Hélène LAPERRIÈRE présentent une opération de revitalisation du cœur de Trois-Rivières, dont ils ont eu la charge entre 1984 et 1987. Les objectifs de cette intervention étaient ambitieux, les ressources financières limitées. Pour établir sa « stratégie de transition », l'équipe a d'abord étudié quelques expériences menées, sous l'égide du programme *Economics of Amenity*, dans des villes américaines comparables telles que Portland (Maine), Chattanooga, Memphis, Oakland. Ensuite, elle a élaboré un projet qui prévoyait des interventions conjointes sur deux fronts : d'une part, par la création de deux nœuds secondaires, la consolidation de deux îlots résidentiels et le renforcement des liens de communication entre les divers secteurs de la ville ; d'autre part, une restauration soignée du secteur commercial central, notamment de ses deux artères principales. Pour tenir compte du tissu urbain et de l'héritage architectural existant, on a effectué un recensement extensif des formes des bâtiments, classés selon leur type. En parallèle, un effort considérable a été investi dans l'activation des commerçants et des industriels locaux. Les premières retombées ont montré une augmentation de 500% des investissements au centre-ville de la part des gens d'affaires locaux.

Voilà, un article concis, économe de mots, sous la signature de praticiens. Il convient de mettre en relief quelques éléments, porteurs du succès de leur opération. 1) L'intervention portait conjointement sur la réorganisation de l'ensemble de l'espace urbain et sur un travail architectural minutieux ; 2) sa réalisation a été rapide, se tenant dans les limites des budgets disponibles ; 3) l'élaboration du design urbain, laissée entre les mains des professionnels, a été fortement soutenue ensuite par une réglementation vigoureuse et claire.

Gérard BEAUDET aborde le traitement du patrimoine en région et en banlieue. Dans ce domaine, les réussites (North Hatley, Sherbrooke, Trois-Rivières, Boucherville et quelques autres) sont plutôt l'exception et la plupart des petites villes et des nouvelles banlieues se signalent par un design purement cosmétique, le pastiche de styles architecturaux, l'absence de perspective cohérente d'intervention sur le patrimoine. D'autres vestiges, tels ceux des villes minières ou des friches industrielles, sont purement et simplement laissés à l'oubli et à la dégradation. L'auteur met l'accent sur le fait que la grande majorité des opérations entre-

prises sont attribuables à l'action du milieu local, car l'initiative gouvernementale est souvent trop tardive et ne dispose pas d'outils pertinents. Par ailleurs, l'opinion publique est peu mobilisée et parmi les gens impliqués, on assiste trop souvent à une spécialisation des champs d'intérêt et à une fragmentation des efforts, notamment entre les défenseurs de l'héritage urbain et les écologistes.

Même si l'écriture du texte paraît parfois laborieuse et sinueuse, le message est parlant. L'auteur appelle à une « convergence de pensée et des gestes collectifs ». Il me semble, cependant, que même si la sensibilisation collective du grand public et l'arrimage de divers intervenants représentent des conditions *sine qua non* de toute action future, deux questions fondamentales, et pas les moindres, demanderont encore des réponses nettes. La première, qui s'adresse aux professionnels, concerne le rapport entre la conservation et la requalification. Voire la reconstitution et la modification. des ensembles patrimoniaux. La deuxième, de nature politique et financière, se réfère au rapport payeur - utilisateur (ou investisseur - bénéficiaire).

L'article de Daniel LATOUCHE analyse les équipements culturels et artistiques de Montréal. S'interrogeant sur la vague récente de la municipalisation de la culture, ainsi que sur les facteurs qui déterminent la répartition des équipements culturels à l'intérieur d'un espace urbain, l'auteur démontre que toute une série de phénomènes d'ordre démographique, socio-spatial, économique, voire d'allégeance idéologique des partis au pouvoir, souvent considérés comme variables explicatives, ne discriminent guère, ni les villes, ni les quartiers. Renvoyant aux recherches récentes menées dans divers pays, il fait ressortir que ce sont plutôt les stratégies de prestige, notamment dans le cas des villes engagées dans la compétition inter-régionale, qui différencient le plus nettement les villes, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la nature de ces mêmes équipements. En ce qui concerne Montréal, la lecture des données statistiques montre, on ne peut plus clairement, que la ville dispose d'un équipement de production et de consommation culturelle relativement riche et assez disséminé sur l'ensemble du territoire urbain; mais qui est, à l'exception des maisons de la culture, peu polyvalent.

L'auteur somme les aménageurs de la ville de veiller à ce que les implantations futures des équipements culturels s'inscrivent dans une perspective de répartition territoriale dispersée, plutôt que dans le sens d'une concentration-polarisation spatiale, voire à l'intérieur de complexes mixtes, où la culture ne fait que partie de l'« emballage immobilier ». En passant — et cela me paraît primordial — il mentionne que Montréal devrait prendre pour point de référence des villes supra-régionales telles que Boston, Barcelone, Amsterdam et non des métropoles internationales telles que New York ou Los Angeles.

Cet article me semble un excellent exemple de « rapport d'expert » en sciences sociales adressé aux aménageurs urbains. Avec des moyens somme toute économiques, l'auteur obtient des résultats éloquentes et formule des propositions explicites. Sa démarche met l'accent sur la relation entre les stratégies politiques locales, la planification urbaine et l'implantation des activités culturelles. Implicite, tout le long de ce cheminement, le refus d'opposer la culture élitiste à la culture populaire, la création à la consommation. L'écriture est vive, intéressante.

Enfin Perla KOROSK-SERFATI porte son regard sur les « restes de la ville », ces terrains plus ou moins vagues que nous côtoyons tous les jours, produits des mutations économiques et technologiques, ainsi que des agressions ravageuses de l'urbanisme moderniste récent. Mis à l'écart par la société établie, ignorés ou en attente, ces espaces, considérés laids, donc des non-lieux, se dévoilent cependant à tout observateur attentif, en tant que paysages, porteurs de signification sociale et culturelle, lieux d'usage pour de nombreux individus et groupes, apparemment marginaux. L'auteure invite le citoyen par trop pressé à un arrêt, afin de prendre

la mesure d'une dimension cachée de sa ville et de reconstituer ainsi son paysage urbain intégral. Elle apporte également deux cas illustratifs, un dépôt industriel de Montréal et les jardins ouvriers des villes françaises.

Cette analyse, qui dévoile, d'une manière on ne peut plus sensible et subtile, les raisons d'être et les multiples vécus des espaces urbains intersticiels, ouvre la voie à une inscription dans une perspective proprement urbanistique. Car ces espaces, délaissés ou défaits, font aussi partie intégrante de notre héritage urbain collectif, sont également l'objet de confrontations pour une appropriation, institutionnalisée ou de fait, temporaire ou à long terme. Sous cet angle, les relations entre leur « visage » et leur « usage » méritent donc une analyse complémentaire, une inscription dans un cadre de référence plus global. La littérature nous offre de nombreuses amorces dans ce sens, allant des typologies hiérarchiques de l'espace urbain à l'analyse de l'ensemble des espaces ouverts, des systèmes de parcours séquentiels, voire des espaces perdus reconquis.

Pour conclure, il me semble que, malgré les nombreuses faiblesses de la pensée urbanistique au Québec, et les ruptures entre divers milieux professionnels, dont la directrice de cette collection fait état, l'ouvrage offre tout un éventail de thèmes et d'approches analytiques intéressantes qui pourraient bien servir de base à la construction d'un nouveau cadre conceptuel, ce paradigme nouveau qu'Annick GERMAIN appelle de ses vœux — et qui pourrait intégrer la théorie et la pratique, l'architecture et l'urbanisme.

VITO AHTIK

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Hélène BOURQUE, *La maison de faubourg. L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 199 p. (Edmond-de-Nevers, 10.)

Pour le lecteur intéressé aux paysages urbains disparus, de même que pour celui pour qui la méthodologie d'analyse spatiale est utile, *La maison de faubourg*, d'Hélène BOURQUE, revêt une grande importance. Il y trouvera en effet une tentative réussie de ressusciter une architecture disparue à l'aide d'une approche basée sur l'interaction entre le bâtiment et les différents éléments physiques et humains du milieu où elle s'insère. Dans cette optique, mais de façon implicite, le lecteur verra apparaître le rapport dynamique qui existe entre la structure urbaine et la morphologie architecturale.

Ce ne sont pas les traces de l'architecture des faubourgs de Québec antérieures aux grands feux de 1845 que fait revivre cet ouvrage; d'ailleurs, ces traces ne seraient que d'une utilité réduite en vue de comprendre un futur qui se démarque de plus en plus d'une architecture éphémère et rustique. C'est au contraire une architecture presque intégrale de lieu et d'époque qui surgit graduellement grâce à un procédé de restitution minutieux et systématique. Et les quartiers Saint-Jean et Saint-Roch, ces ensembles architecturaux, acquièrent au fil de cette